

Toutes les infos de votre village • mai 2024

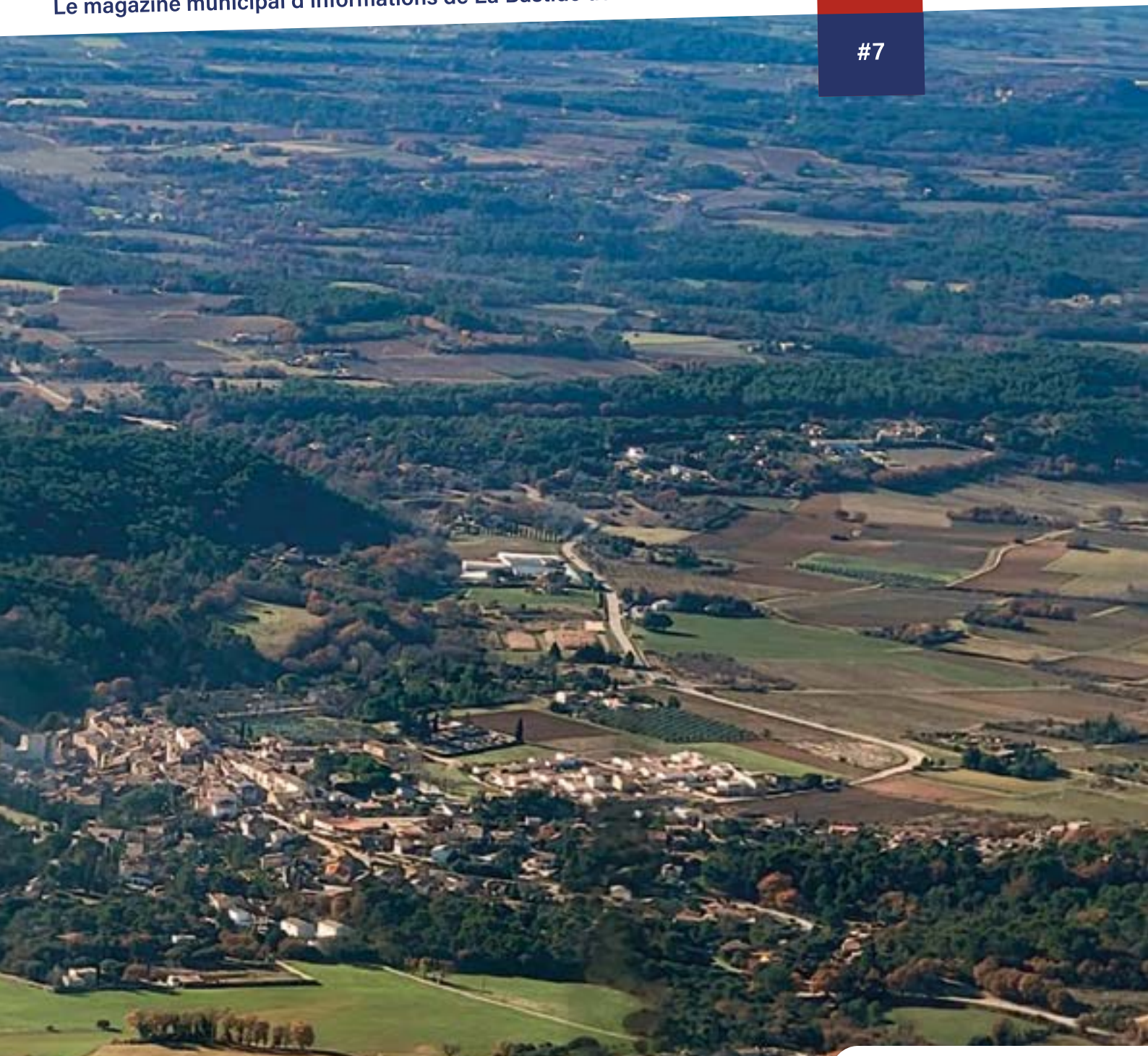
LE BASTIDAN

Le magazine municipal d'informations de La Bastide des Jourdans

MAG



#7



bastidedesjourdans.com



**AUTOUR
DE L'ÉCOLE**



**LE CCAS
À VOTRE SERVICE**



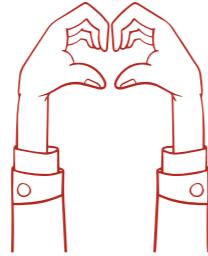
**LES GRANDS
CHANTIERS**



**PLEIN RÉGIME
POUR LES ASSOCIATIONS**

Félicitations AUX HEUREUX PARENTS DE

DELERIA Francisco le 12/11/2023 à Pertuis
 VARIN Tyllo le 08/12/2023 à Aix-en-Provence
 SAINT-MARTIN Jérôme le 19/12/2023 à Pertuis
 ETCHEBERRY Diego le 27/12/2023 à Pertuis
 GRANGEON Giulia le 10/01/2024 à Manosque
 TERRAS Luccia le 11/02/2024 à Pertuis
 RAYMOND Anna le 14/03/2024 à Pertuis
 LOMBARD ABDOU Elena le 15/03/2024 à Aix en Provence



Sincères condoléances AUX FAMILLES DE

FABRE Georges le 15/11/2023
 FERRARI Michel le 07/12/2023
 MAILLÉ Henriette le 26/01/2024
 BALDUINI Maryse épouse RICAVY le 25/02/2024
 Hors commune :
 LIGOUZAT Anne le 25/10/2023
 LAZZARI veuve MARTINEZ Angèle le 18/01/2024
 GENTY Bernard le 04/03/2024
 TÉRUEL veuve SZANYIEL Gisèle le 24/03/2024

Voeux de bonheur AUX PACSÉS

AVEILLAN Morgane et CHAMBRY Augustin le 13/12/2023



Infos services

- ▮ **Affaires militaires** : Tout jeune est tenu de se faire recenser le mois suivant ses 16 ans auprès de la mairie. L'attestation est obligatoire pour les examens, concours et permis de conduire.
- ▮ **Architecte conseil** : 1er et 3ème jeudi matin de chaque mois, sur rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie
- ▮ **Cotelub** : Collecte des encombrants, service gratuit. Tous les mardis sur inscription au 04 90 07 48 12, collecte@cotelub.fr
Pôle environnement (déchèterie, service gratuit) 04 90 08 45 78, carte d'accès à retirer en mairie (sur justificatif de domicile et pièce d'identité).

Infos pratiques

- ▮ **Bibliothèque** : Horaires d'ouverture : mardi 13h30/17h, mercredi 9h/12h et 15h/18h, jeudi 13h30/16h30, samedi 9h/12h
- ▮ **Cantine et garderie** : Inscription auprès de la mairie. Les paiements se font par internet (Tipi-budget) ou par chèque à envoyer au Trésor Public de Pertuis.
- ▮ **Conseils municipaux** : Les comptes rendus sont consultables en mairie et sur le site municipal www.bastidedesjournans.com

▮ **Médecin** : Docteur Berthelot 04 32 60 69 39
 ▮ **Kinésithérapeute** : Renucci Vincent 04 90 09 86 59
 ▮ **Pharmacie de l'Èze à Grambois** : 04 90 77 92 73
 ▮ **Pharmacie de garde** : 3237

▮ **Cabinet d'infirmières libérales** :
 Fournier Chantal 06 67 29 98 74
 Vial Corinne 06 62 67 94 41
 Moreno Julie 06 67 00 52 34

▮ **Emplacement défibrillateur** : Mairie entrée principale, en extérieur sous les arcades. Deuxième emplacement au stade de football, vestiaire.

▮ **Pompier** : 18 ou 112 - Samu/Smur : 15
 ▮ **Gendarmerie** : 17 ou 04 91 75 25 25
 ▮ **Centre antipoison** : 04 91 75 25 25



N°7 - MAI 2024
LE BASTIDAN

Directrice de publication
Séverine Maugan-Curnier

Rédaction
Marie-Pierre Bon, référente
Béatrice Vincent, Lisa Perez,
Gérard Nieto, Nicolas Salerno,
Florian Gallis, Jean-Claude Laffont

Conception graphique
Laurence Dorval Graphiste

Photographies et illustrations
Mairie
Adrien Martin
Merci à Laurent Serroukh pour
la photo de couverture
Crédits : Freepik & Adobe Stock

Imprimerie
Mad Print
Imprimé sur papier recyclé

Mairie de La Bastide des Journans
1 Cours de la République
84240 La Bastide des Journans
04 90 77 81 04

www.bastidedesjournans.com
mairie@bastidedesjournans.com
ccas@bastidedesjournans.com

Horaires
Du lundi au jeudi
8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00
Le vendredi
8h00 à 12h00 - 13h30 à 16h30

Madame la Maire reçoit
sur rendez-vous

@Mairie La Bastide des Journans

ÉDITO

1849 Bastidans !

Quelle évolution en quelques années pour notre village niché au pied du Luberon.

Qu'est-ce qui motive le choix de vivre dans un petit village ?

Pour beaucoup d'entre vous, il y a des liens particuliers, des générations, des proches ou des souvenirs, pour d'autres, un coup de cœur ! Nous cherchons tous à trouver le cadre de vie qui nous semble le plus favorable pour nous épanouir, fonder une famille, grandir et prendre sa retraite. Merci d'avoir choisi La Bastide des Journans !

L'installation de nouveaux commerces et de professionnels démontre aussi l'attrait de notre village et je leur souhaite la bienvenue.

Avec l'équipe municipale, nous continuons à mettre tout en œuvre pour protéger, préserver et améliorer ce cadre de vie en permanence et c'est pourquoi nous avons fait le choix cette année encore de ne pas augmenter le taux communal des impôts.

Le 3 avril dernier, le Conseil Municipal s'est réuni pour voter le budget 2024 de la commune, budget voté à l'unanimité.

Lors de cette séance, Monsieur Cyril PIETRINI, Conseiller aux Décideurs Locaux de la DDFIP de Vaucluse était présent pour exposer aux membres du conseil municipal la situation financière de la commune. Son intervention témoigne de la bonne gestion de nos finances et je tiens à lui exprimer mes remerciements pour sa présentation.

Cette situation financière est le reflet de l'expertise et du dévouement de nos agents administratifs qui garantissent la stabilité économique de notre commune.

C'est également dans l'optique de rechercher des nouveaux dispositifs dont pourrait bénéficier la commune que je participe régulièrement aux différentes rencontres telles que l'assemblée générale des maires ruraux de Vaucluse, les réunions en Préfecture, les conseils communautaires et bien d'autres encore.

Une population qui évolue c'est aussi de nouveaux besoins. C'est pourquoi, les études pour l'agrandissement de la cantine scolaire ont été lancées. Nous avons pour objectif de commencer les travaux cette année. Cette extension permettra d'incorporer des équipements modernes favorisant ainsi une alimentation saine et équilibrée. Une étape importante pour le bien-être et la santé des élèves ainsi que pour le personnel de cuisine.

J'ai le plaisir de vous annoncer que prochainement, la commune va disposer de deux bornes de recharge pour véhicules électriques. Ces équipements seront installés sur le parking de la mairie à destination de tous les administrés. Nous vous tiendrons informés du début des installations, de la mise en service et des modalités d'utilisation de ce dispositif.

La volonté de la municipalité c'est surtout de générer un cadre de vie agréable et actif pour les Bastidans. La sécurité, la propreté, la scolarité, la maîtrise de l'urbanisme et l'acquisition de nouveaux équipements sont des domaines où le conseil municipal travaille de manière continue, mais également l'action sociale pour laquelle l'équipe du CCAS s'investit pleinement.

Je tiens à saluer l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes pour l'organisation de la matinée de nettoyage du village, le 13 Avril dernier. Pas moins de 57 kg de déchets ont été ramassés. Cela prouve que l'incivisme demeure présent malgré toutes les mesures et les équipements mis en place mais nous restons vigilants et confiants. Un grand merci aux Bastidans qui sont venus les aider.

Nous nous attachons également à apporter notre soutien aux associations afin de multiplier les occasions de rencontres, d'échanges, notamment par l'attribution de subventions, le prêt de salles, de matériel. A cet effet, je tiens à remercier tous les présidents et bénévoles des associations qui organisent régulièrement des événements qui contribuent à renforcer le dynamisme de notre village.

Le Dimanche 14 Avril, la Journée de La Paix organisée par le Comité de Jumelage en collaboration avec plusieurs associations a connu un vif succès. Un beau message de partage et d'échanges qui se concrétisera par un voyage à Calvi Dell'Umbria fin Mai. Les jeunes conseillers municipaux auront la chance de participer à ce séjour pour lequel la mairie participera à hauteur de 100 € par enfant.

Bastidanes, Bastidans, n'hésitez pas à participer aux nombreuses animations associatives et municipales qui vous seront proposées durant la période estivale. Les informations seront diffusées sur les réseaux de communication ainsi que dans l'agenda détachable au centre du bulletin.

Je souhaite remercier les agents communaux pour leur professionnalisme et leur sérieux ainsi que les élus du conseil municipal, les membres du CCAS pour leur engagement. Je tiens aussi à saluer les enseignantes de l'école Édouard Arniaud ainsi que l'équipe de la micro-crèche pour leur implication auprès de nos enfants.

Comme je l'ai annoncé à plusieurs reprises, je reste disponible pour vous rencontrer si vous le souhaitez. Ne laissez pas vos questionnements sans réponse !

Je vous souhaite un bel été dans notre commune !

Bien à vous

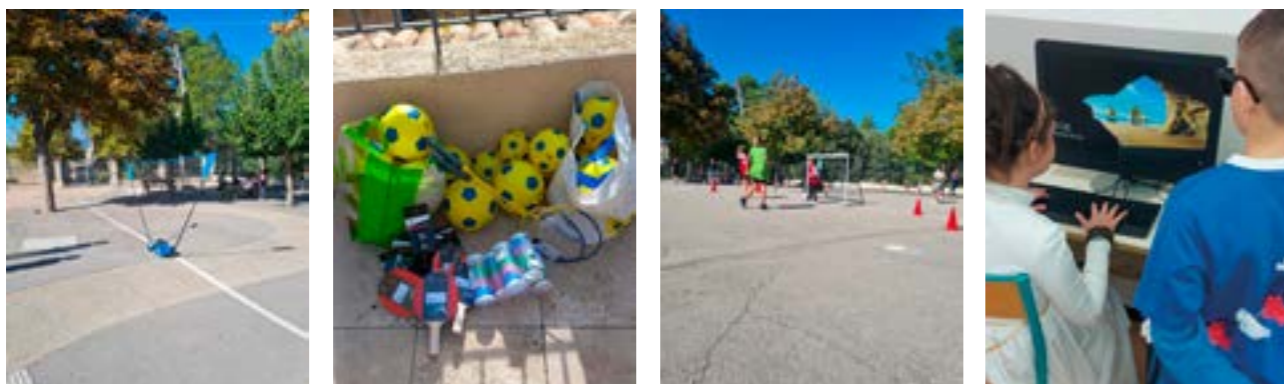
Votre maire

Séverine Maugan Curnier



AUTOUR DE L'ÉCOLE

Temps méridien



La municipalité souhaite vivement remercier l'APE et la Boule Bastidane pour l'achat de jeux installés dans la cour qui ont occupé les enfants durant le temps méridien et les récréations, apportant une nette amélioration dans les comportements.

L'association APE a acheté pour nos élèves des ballons, un filet de badminton et un punching Ball (pour le coin colère). Une table de jeux pour les maternelles a été mise en place depuis peu. Ces jeux ont rejoint les cages de Hand Ball et le panier de basket achetés par la mairie pour le plus grand bonheur des enfants.

L'association La Boule Bastidane a acheté également des ballons, des raquettes de badminton et de ping-pong et divers autres matériel, achats réalisés avec une partie de la recette de la bourse aux jouets organisée en Novembre dernier.

Chers parents, chers grand-parents, les associations qui se mobilisent pour les enfants de l'école ont besoin de votre participation aux manifestations et actions qu'elles organisent...

La municipalité remercie également la société FLORAJET qui a fait don de plusieurs ordinateurs pour les classes. Les enfants et les enseignants ont accueilli avec plaisir ce matériel supplémentaire.

LES PARENTS DÉLÉGUÉS

Marcher main dans la main pour aller plus loin

Pour instaurer au quotidien une école sereine, nous avons fait le choix d'une communication constante, bienveillante et constructive avec la municipalité et l'équipe enseignante en privilégiant le dialogue et l'écoute avec tous les parents d'élèves afin de mieux les représenter.

Nous remercions la municipalité en particulier Mme le Maire Séverine MAUGAN-CURNIER pour son écoute, sa réactivité, sa confiance et à Mme Julie MORENO, Adjointe aux affaires scolaires pour son implication, son dynamisme.

Notre école possède une équipe enseignante très investie, dynamique, professionnelle à l'écoute de leurs élèves et des parents.

La dynamique est initiée par notre directrice Mme Séverine GAUCI. Nous la remercions pour la qualité de nos échanges qui nous ont encouragé dans notre investissement, pour son professionnalisme, son dynamisme, sa bienveillance, son humanisme, toujours soucieuse du bien-être de tous les élèves en favorisant leur sécurité et leur développement.

En collaboration avec la municipalité et l'école, nous avons pu mettre en place le pedibus, l'aide aux devoirs, la commande de fourniture scolaire en partenariat avec rentreediscount.com et une action parentalité en partenariat avec l'ARS et l'école, être parent à l'ère du numérique.

Retenons les changements opérés et à venir, par la municipalité pour notre école.

- Sécurisation des abords de l'école par la pose d'un grillage rigide, création de deux déposes minutes, mise en place d'un radar pédagogique, mise en place de rondins de bois pour délimiter un espace piéton rue du stade, tous les matins, un agent est présent pour sécuriser la traversée des enfants et leur famille sur le passage piéton de 8h20 à 8h35.

- Coupe de souche restante d'arbre dans la cour et pose d'un garde-corps pour plus de sécurité, réorganisation de la cour.



- Réfection des peintures, pendant les vacances d'été, deux classes sont repeintes.
- Mise en place d'un abri de rangement pour les vélos et matériels de jardinage
- Création d'un local ménage et d'une salle de repos les agents (vestiaires)
- Pour la sécurité des élèves, enseignant et du personnel de l'école, changement de toutes les

serrures.

- Petit déjeuner offert pour les enfants qui le souhaitent à la garderie du matin.
- Aménagement de la cantine avec le renouvellement de l'équipement professionnel et la création d'un self-service
- Réfection des escaliers côté entrée petit portail.
- Mise en place de poubelles-cendrier côté petit portail et grand portail.
- Toutes les classes ont été équipées de clim réversible et d'un dispositif plan particulier de mise en sûreté (PPMS).
- Installation d'une sonnerie et changement de certains bureaux et chaises offerts par la municipalité de Mirabeau.
- Mise en place du conseil municipal de la jeunesse
- Création de l'espace famille, PARASCOL, pour les réservations de la cantine, de la garderie du matin et du soir.
- Dans le cadre du programme d'équipement numérique de l'école, la municipalité a acheté des tablettes, 3 ordinateurs, à la rentrée de septembre 2024, toutes les classes élémentaires seront équipées d'un TBI (tableau blanc interactif)

- Un panneau d'affichage a été commandé
- En projet, l'agrandissement de la cantine.

Merci aux ATSEM et aux cantinières qui chouchoutent nos enfants toute l'année.

Nous remercions également l'APE, pour leurs différentes manifestations aux profits de l'école.

Et un grand merci à vous parents !!

Nous restons soucieux de vos sollicitations et interrogations.

Les représentants des parents d'élèves.

LE CONSEIL MUNICIPAL des jeunes

Les conseillers municipaux de la jeunesse se sont réunis le 19 novembre en salle du conseil de la mairie et ont fait part de leurs projets pour l'année 2024.

- Journée ramassage des déchets

Fort du succès de la première édition, nos jeunes conseillers ont souhaité recommencer l'expérience d'une matinée de ramassage des déchets dans notre village. Elle a eu lieu le 13 Avril 2024.

Tous les participants se sont donnés rendez-vous à 9h au stade où un petit déjeuner leur a été offert par la municipalité puis les équipes se sont formées pour commencer le ramassage des déchets.

- Échanges avec les Italiens. Grâce au jumelage, une rencontre avec les Italiens aura lieu du 22 au 26 mai en Italie. Les enfants conseillers sont invités par la mairie à participer à ce voyage qui les emmènera à Calvi Dell 'Umbria

- Une journée à Paris offerte par la mairie avec l'aimable participation du député Jean-François Lovisolo..

Le 19 Juin prochain, les jeunes conseillers accompagnés de leurs marraines et parrains et de Mme le maire iront visiter l'Assemblée Nationale et rencontreront les députés.

- Le bal de fin d'année aura lieu le 28 juin de 19h à 22h30 pour les élèves du CE2 à la sixième.

Un grand merci à nos petits conseillers municipaux qui sont toujours investis et forces de propositions pour notre village, sans oublier leurs parrains et marraines conseillers municipaux qui les accompagnent dans leur mandat.

FOCUS SUR SOPHIE PARADISO

Au nom de l'ensemble de l'équipe des Représentants des Parents d'Élèves, nous voulons exprimer nos remerciements pour l'engagement et le dévouement dont a fait preuve Sophie au sein de notre association depuis tant d'années.

Tel un rayon de soleil, elle illumine notre quotidien, tant à l'école que sur les réseaux, en transmettant au travers d'une communication bienveillante et remplie de bonne humeur, les informations liées au groupe scolaire émanant de la mairie, l'équipe pédagogique ou toutes associations dont les démarches toucheraient les enfants.

Sophie a su répondre avec simplicité et gentillesse aux besoins de chacun dans l'intérêt premier de nos enfants et elle a permis de renforcer ce triangle de cohésion entre ces trois acteurs qui agissent dans l'intérêt de l'école.

2024 clôture ce joli chapitre, avec le départ de sa dernière collègue à la rentrée prochaine.

Nous lui souhaitons une belle continuation et nous retrouverons Sophie au travers d'autres actions pour notre village.

Un grand merci Sophie !! Tu nous manqueras au sein de notre équipe...

Et nul doute que tu poursuivras avec brio et panache cette démarche dans le secondaire !

L'équipe des représentants des parents d'élèves.

Inscriptions Rentrée 2024-2025



Inscriptions



Votre enfant fera sa première rentrée en école maternelle en septembre prochain ?

N'attendez pas, les inscriptions sont en cours. Pour cela rendez-vous sur notre site internet ou à l'accueil de la mairie pour retirer le dossier d'inscription.

Celui-ci devra être rendu avec les pièces justificatives avant le 20 juin 2024.



Une Can'Team au top !



Nos cantinières toujours très investies pour le bonheur des enfants ont magnifiquement décoré le réfectoire pour un repas de Noël magique.

Anaïs, Nellia et Axelle ont également préparé des petits cadeaux pour tous les petits gourmands.



LA BASTIDE MON VILLAGE

Revivez en images la rétrospective des 6 derniers mois.



Samedi 16 Décembre

UN NOËL MAGIQUE À LA BASTIDE

Quel moment de joie et de fête pour tous les Bastidans, petits et grands qui sont venus partager ce Noël magique au cœur du village offert par la municipalité et le CCAS à tous les enfants du village, sous un doux soleil de Décembre bien apprécié !

Dès 16h, les chants de Noël ont commencé à résonner sur la place du village magnifiquement décorée, tout le petit monde s'est pressé vers le stand des lutines qui ont organisé des jeux pour les enfants, tous récompensés par des petits cadeaux.

À la surprise de tous, Minnie et Mickey ont fait le déplacement pour le bonheur des enfants mais aussi des plus grands ! Enfin le Papa Noël est arrivé en musique, sur un magnifique traîneau avec ses jolies lutines et tous les enfants l'ont acclamé. Tous ont pu repartir avec de belles photos souvenirs en compagnie du Père Noël, des lutines et de Minnie et Mickey.

Entourée de tous les enfants, et d'un grand nombre de parents, Mme le maire a ensuite entamé le défilé des lumières au cœur du village, bien évidemment en musique. Tout ce petit monde avait reçu une bougie offerte par les jolies lutines.

La présentation des 13 desserts par l'association CTB a été un moment magnifique et ludique. Costumes traditionnels provençaux, dégustation et chants ...une belle récompense pour tous. Un grand merci à l'équipe des CTB pour cette belle initiative.

Enfin le résultat du concours des maisons décorées a été rendu avec la projection d'un film reprenant toutes les maisons et commerces décorés.

Des récompenses ont été offertes à tous les participants ainsi qu'aux membres du jury.

Prix catégorie Villas : Mme Audrey CARNOY

Prix catégorie Maisons de village : M. Nicolas POTILLON

Prix catégorie commerces : AM Studio - Doriane Martinez

Prix spécial créativité : Emilie Gerlache, Francesca et Ezio Isnard

Prix spécial du Jury : la Can'Team - Anaïs, Nella et Axelle

La municipalité remercie toutes les personnes qui se sont inscrites à cette première édition du concours de maisons et commerces décorés ainsi que le jury pour sa participation et son engouement, sans oublier tous les Bastidans qui sont venus profiter de cette jolie fête qui s'est terminée dans la joie et la bonne humeur.

Un grand merci à nos deux lutins bricoleurs pour la fabrication du traîneau du Père Noël... Ils se reconnaîtront !

Un grand merci aux CTB pour la confection des décorations du village ! L'équipe du vendredi aux mains d'or !!

LES VŒUX

Le vendredi 19 Janvier dernier, Madame le maire et son conseil municipal ont présenté les vœux de la municipalité aux Bastidans.

En présence du Député Jean-François Lovisolo, de Robert TCHOBDRENOVITCH, président de Cotelub, du président du Syndicat Durance Luberon, Henri LAFON, des maires et élus des villages voisins, des présidents d'associations et d'un public nombreux, Madame Le maire a prononcé son discours en rappelant que ce moment d'échanges et de rencontres restait important et nécessaire pour tous.

Après un retour sur l'ensemble des actions menées par la municipalité durant l'année 2023, et la présentation des projets 2024, Madame le maire a annoncé les résultats du recensement de la population effectué en 2023. La Bastide des Jourdans compte désormais 1849 habitants.

Elle a également rappelé le franc succès de la mise en place du service des pièces d'identités depuis Février 2023, qui a permis la délivrance de plus de 2400 titres en 11 mois.

Madame le maire a ensuite salué l'installation de nouveaux commerces et professionnels sur la commune, et a remercié les bénévoles des associations Bastidanes qui oeuvrent quotidiennement pour le village et leur a confirmé le soutien de la municipalité pour les aider dans leurs actions.

La vie de la commune c'est aussi et surtout le personnel communal. Madame le maire a souhaité féliciter tous les agents, qui chaque jour, font un travail remarquable à ses côtés. « Chaque service est très investi dans la bonne marche de la commune et nous pouvons compter sur les compétences et le sérieux de chacun ».

S'en est suivie la mise à l'honneur de Bastidanes et Bastidans qui par leur dévouement participent à la vie du village. Un cadeau leur a été offert à cette occasion pour les remercier.

Un film retraçant la rétrospective de l'année 2023 a été présenté, suivi d'un buffet dinatoire qui a clôturé cette soirée sous le signe de la convivialité.

« La vie d'une commune est intense et revêt nombre de compétences qu'il faut utiliser et répartir de la meilleure des façons. C'est ce à quoi, nous nous attachons chaque jour et que nous poursuivons en 2024 avec toute l'équipe municipale. »

LA BASTIDE DES JOURDANS A FÊTÉ SES « VALENTIN »

Fort du succès de l'édition 2023, le CCAS de la Bastide des Jourdans a proposé aux Bastidans de participer à la Saint Valentin 2024 «Un peu, beaucoup passionnément, à la folie, pas du t... »

14 jolis cœurs rouges avec ces inscriptions ont été positionnés à partir du 14 février à plusieurs endroits dans le village, et ses abords, sans oublier notre Hameau de Fieraque.

Les couples devaient trouver une rose cachée tout près de chaque cœur et la ramener à la mairie où un cadeau leur a été offert.

Un magnifique cadre en forme de cœur a été installé sur la place du village le 14 février toute la journée et des Valentin et Valentine ont pu immortaliser leur amour.

Un grand merci aux CTB pour la peinture des coeurs ainsi qu'à Patrice S. pour leur fabrication.

Le CCAS a également remis à tous les commerces une affiche et des ballons pour leurs vitrines. Nous les remercions pour leur collaboration.

Un grand BRAVO à tous les Valentins et Valentines Bastidans bien chanceux !



L'ESSENTIEL EN UNE IMAGE



Commémoration
du 11 novembre



Générosité



Soutien à nos agriculteurs



Le Tour de Provence



Sainte Barbe des sapeurs pompiers



Nos petits artistes du temps méridien



Le talent des créchistes Bastidans

ZOOM SUR...

Réouverture BAR DES SPORTS



La place du village est de nouveau bien animée avec la réouverture du Bar des Sports.

Henri Marchien, enfant du village, a repris ce commerce avec dynamisme depuis le 2 Février dernier.

Henri a marché sur les traces de son père, Jean Marchien, en reprenant depuis plusieurs années l'exploitation familiale.

Il s'est tourné vers une culture maraîchère locale notamment dans la production d'asperges, de fraises, de melons, de courges, produits que vous pouvez retrouver sur les étals du primeur tenu par sa compagne Sabine, à la sortie du village.

A l'aube de ses 48 ans, il a décidé de reprendre le Bar des Sports avec sa fille Alexandrie, 19 ans qui vient de terminer ses études d'auxiliaire de puériculture et qui pour l'instant, a souhaité travailler en famille, aux côtés de son père.

La municipalité souhaite une bonne continuation à cette belle initiative familiale.

Le Bar des Sports vous propose la vente de pizzas les mardis et vendredis soirs.

Durant la période estivale, des repas seront proposés ; les informations seront diffusées sur les réseaux et par voie d'affichage.



Double récompenses ! RESTAURANT LE CHEVAL BLANC

En ce début d'année, le restaurant Le Cheval Blanc a eu l'honneur de recevoir deux récompenses majeures.

Tout d'abord, une toque sur l'édition 2024 du célèbre guide Gault et Millau, récompensant les tables gourmandes proposant une solide base classique, de bonnes techniques et un bon choix de produits et de leurs cuissons.

Le chef Laurent Pin s'est aussi vu décerner le titre de Maître Restaurateur. Ce titre qui est le seul délivré par l'Etat, nécessite le respect d'un cahier des charges très pointilleux, comprenant bien sûr une cuisine de qualité présentée harmonieusement et servie en quantité suffisante, mais aussi l'utilisation de produits locaux, de saison et frais (pas de produits surgelés).

La municipalité adresse toutes ses félicitations au chef Laurent Pin pour les récompenses obtenues et souhaite une très belle continuation à l'équipe du restaurant Le Cheval Blanc.



LES NEWS

COUP D'OEIL DU VILLAGE

Concours 2023
VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Nouveau!
AU PLUS PRÈS DES BASTIDANS

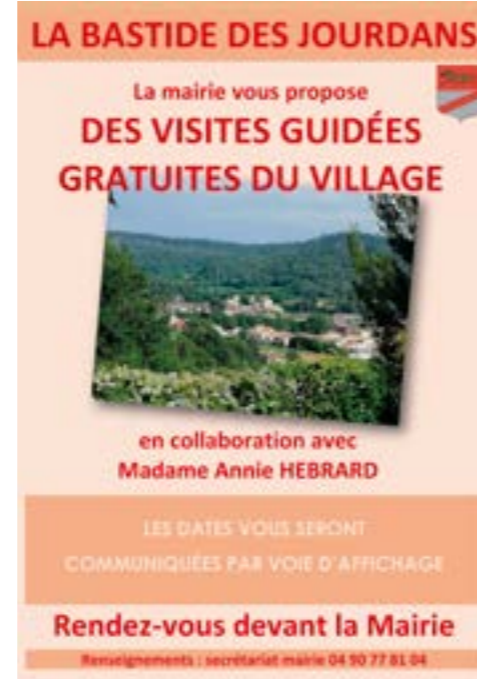
Cadre de vie : les visites de quartiers



Afin d'évoquer les différents sujets qui concernent votre rue, votre lotissement, votre quartier, des visites d'élus vont être programmées par la municipalité dans les différents secteurs de la Bastide.

Ces rencontres seront l'occasion d'échanger librement avec vous sur la vie dans votre quartier.

Nous vous informerons du passage des élus dans votre quartier.



Don d'organes
SOLIDARITÉ



Le Ruban Vert, symbole de fraternité, c'est quoi exactement ?

« Il est le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs d'organes et de tissus, il est une lueur d'espoir pour les patients en attente de greffe »

Le don d'organes est une cause importante, dont l'Etat a fait une priorité nationale.

Il y a quelques mois, le collectif Greffes + a sollicité la municipalité afin que La Bastide des Jourdans devienne « commune ambassadrice du dons d'organes », la première du Vaucluse !

C'est pourquoi, dans un esprit de solidarité et de sensibilisation des concitoyens à cette cause, la commune de la Bastide des Jourdans a répondu favorablement à ce partenariat.

Le samedi 1er Juin à 11h, Madame le maire procédera à la pose d'un panneau à l'entrée du village (route de Pertuis) en présence notamment des représentants du collectif Greffes +, de médecins spécialisés dans les dons d'organes.

Nous vous attendons nombreux à cette cérémonie afin de soutenir cette action.

Ce soutien n'engage aucun coût pour la commune ; nous serons partenaires du collectif pour relayer les informations concernant les dons d'organes auprès des administrés.



Pour sa deuxième participation, La Bastide des Jourdans a reçu le 2ème prix dans la catégorie « Commune de 1001 à 3500 habitants » pour l'édition 2023

Le 20 Décembre dernier, à Avignon, Béatrice VINCENT, Déléguée au Patrimoine, en charge du fleurissement du village, s'est vu remettre pour la commune cette récompense en présence de Dominique SANTONI, Présidente du Conseil Départemental de Vaucluse, de Pierre GONZALVEZ, Président de Vaucluse Provence Attractivité et des acteurs du label.

Madame le maire remercie chaleureusement les Bastidans qui ont fleuri leurs fenêtres, balcons, jardins, ainsi les agents techniques et les élus pour leur implication.

Une nouvelle inscription de notre village est d'ores et déjà prévue pour l'édition 2024



Déchets

PLATEFORME DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Des composteurs partagés ont été installés rue du Stade par COTELUB.

Si vous souhaitez être utilisateurs de ce dispositif, des « bio-seaux » sont à votre disposition en Mairie. Une charte d'engagement vous sera également remise.



LES GRANDS CHANTIERS

RALENTISSEURS



La sécurité des administrés est un sujet sur lequel la municipalité consacre une grande attention et exerce une volonté d'amélioration.

C'est pourquoi, des travaux de sécurisation ont été engagés courant décembre 2023 avec l'implantation de plateaux traversants, conformes aux règles de sécurité et aux normes en vigueur.

Ces derniers, installés aux entrées du village ont pour objectif de faire ralentir les véhicules, et contribuer notamment à la sécurité des piétons, des cycles, mais également des riverains dont les sorties de propriétés débouchent sur ces voies.

Certains dispositifs installés depuis plusieurs années et qui ne sont plus aux normes actuelles seront remis en état par le Département de Vaucluse.

En ce qui concerne la circulation, des panneaux de signalisation ont été installés depuis plusieurs mois pour annoncer la limitation de vitesse dans le village à 30 kms/h, ainsi que pour le respect de la priorité à droite.

BIBLIOTHÈQUE

« Les toilettes sont désormais disponibles à la bibliothèque »

La création de toilettes dans les locaux de la bibliothèque « La Clé des Livres » devenait une nécessité ; les utilisateurs de ce lieu devaient utiliser les toilettes situées en rez de chaussée, dans le hall de la salle polyvalente.

Le déplacement des enfants, des visiteurs, du personnel, mais aussi la gêne occasionnée lors des locations de la salle polyvalente par les particuliers ou associations n'étaient plus envisageables.

C'est pourquoi, la municipalité a engagé ces travaux d'aménagement pour un montant de 3 878 €.

Depuis quelques semaines, les toilettes nouvellement installées sont désormais accessibles à tous les visiteurs de la bibliothèque, offrant ainsi un plus grand confort à nos lecteurs, nos bénévoles et notre personnel.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche d'amélioration des services publics et de l'accessibilité des lieux culturels.



DÉJECTIONS ANIMALES

« Mon maître est classe, il ramasse »

Chers propriétaires,

Pensez aux piétons qui ne souhaitent pas marcher constamment les yeux baissés, aux enfants qui jouent dans les parcs, aux agents communaux qui subissent quotidiennement les réflexions des riverains...

Afin d'améliorer le problème des déjections animales, la municipalité a installé dans le village de nombreuses poubelles équipées de sacs à crottes, bien visibles pour tous !



Utilisez-les, elles ne mordent pas !



Bibliothèque

Cours république

Fieraque

Jeu de boules



Parc sportif

Place république

Rue mairie

Grand rue

LES BONS RÉFLEXES

LA PROPRETÉ DE LA COMMUNE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Si la très grande majorité des Bastidans en est consciente et s'y attache, il n'est plus acceptable de tolérer l'irresponsabilité de certains.

Avec un constat positif d'un recul de certaines incivilités, les dépôts sauvages d'ordures ménagères et d'encombrants restent présents sur la commune entraînant des nuisances visuelles, olfactives et des risques d'accidents lorsqu'ils empiètent sur la voie publique.

Le dispositif de vidéo-protection a permis la verbalisation de plusieurs contrevenants.



CIVISME

Afin de préserver le bien vivre ensemble au cœur de notre village, chacun d'entre nous doit mettre en pratique les bons réflexes au quotidien.

La belle saison arrive et bon nombre de familles vont profiter des extérieurs, en journée comme en soirée. C'est pourquoi, il est du devoir de la municipalité de rappeler quelques dispositions à respecter pour le bien-être de tous.

Extrait de l'arrêté du 12 août 2022 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département du Vaucluse

ARTICLE 6 : Les travaux de bricolage et de jardinage, ne peuvent être effectués à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

ARTICLE 8 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit. Les conditions de détention de ces animaux et en particulier leur localisation doivent être adaptées en conséquence.

ARTICLE 9 : Les travaux, les chantiers de travaux publics/ privés, sont interdits :

- avant 7 heures et après 20 heures du lundi au samedi ;
- toute la journée les dimanches et jours fériés.

STATIONNEMENT

Le stationnement « sauvage » est un point récurrent et identifié que la municipalité souhaite enrayer. Il est important de concilier les besoins des riverains qui veulent se garer près de leurs domiciles, de permettre l'accès aux commerces mais surtout de garantir la sécurité de tous.

La création du parking Armand Roche a augmenté le nombre de places au cœur du village. Le parking de la salle polyvalente offre également un espace de stationnement à proximité du cours et des commerces.

Cependant, de nombreux véhicules sont en situation de stationnement irrégulier et certains comportements sont gênants et ne facilitent pas la vie des autres usagers. En effet, la présence d'un véhicule sur un trottoir, même pour un temps très court, gêne le passage d'une poussette ou la circulation d'une personne à mobilité réduite, ainsi que le stationnement devant les garages des particuliers leur empêchant l'accès.

La place du village propose des emplacements matérialisées, ainsi qu'un « dépose minute » réservée en semaine à la micro-crèche. Il est donc formellement interdit de stationner hors de ces places. Les « dépose-minutes » situés aux abords des commerces doivent uniquement servir pour des arrêts de courte durée. Les commerçants signalent régulièrement à la mairie le stationnement abusif de véhicules gênant leurs activités commerciales.



Avec l'appui des services de la gendarmerie, les stationnements irréguliers pourront faire l'objet d'une verbalisation, conformément aux articles R.417-9 et R.417-10 du Code de la Route.



LES SERVICES PRÈS DE CHEZ VOUS



France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...

Les services du quotidien à moins de 30 minutes de chez vous.



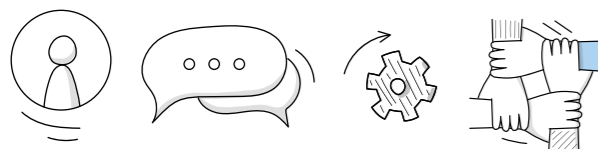
L'État et ses partenaires sont à vos côtés :



FRANCE SERVICE

Les permanences de France Services seront assurées tous les **mercredis de 14h à 17h** Salle Dumas (parking salle des mariages)

Les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un **guichet unique**



DEMANDE DE TITRES D'IDENTITÉ

Comme rappelé lors des vœux de Mme le maire, la municipalité a fait le choix de s'équiper d'un dispositif de recueil pour l'enregistrement des titres d'identité afin de répondre aux nombreuses demandes de cartes d'identité et passeports.

Ce service est désormais actif depuis le 01 mars 2023. Il permet à tous les usagers de déposer une demande de carte d'identité et/ou de passeport pour une première demande ou un renouvellement.

La prise de rendez-vous pour le dépôt du dossier se fait directement sur le site internet de la mairie à l'adresse <https://bastidedesjournans.com>, onglet CNI/PASSEPORT. Aucun rdv ne pourra être pris par téléphone ou sur place.

L'ouverture des rendez-vous se fait mois par mois - Les rendez-vous sont à prendre à partir du 1er jour ouvré du mois pour le mois suivant.

Vous trouverez également toutes les infos utiles et les liens internet (pré-demande sur le site de l'ANTS, achat de timbres fiscaux, documents nécessaires) pour préparer au mieux votre rendez-vous.

Pré-demande en ligne : <https://ants.gouv.fr/>

Achat du timbre fiscal en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr/>

Liste des pièces justificatives :

Carte d'identité : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

Passeport : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360>



Les dates de permanences seront publiées sur les réseaux de communication de la commune

LE CCAS ACCOMPAGNE LES BASTIDANS

ACTIONS ET DISPOSITIFS

Après-midi récréative Animation Noël pour les enfants du village Jardins familiaux	 SOLIDARITÉ
 SOCIAL	Colis de Noël Distribution de brumisateurs Campagne d'appels Permanences CCAS
Mutuelle de village Octobre Rose	 SANTÉ
 AIDE ADMINISTRATIVE	Transversalité avec + Les prestataires sociaux + Les associations caritatives + Le Conseil Départemental
Aide au permis de conduire Aide d'urgence	 SOUTIEN FAMILLE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA BASTIDE DES JOURDANS

PERMANENCES CCAS

Chaque dernier samedi du mois

Uniquement sur rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie

Pour les personnes qui souhaitent rencontrer une assistante sociale, vous devez vous adresser directement à l'EDESS PERTUIS au 04 90 09 27 00 - 16 rue des Sauvans - 84120 PERTUIS (anciennement le CMS).

@Centre Communal d'action sociale de la Bastide des Journans - Ccas

REPAS ANNUEL

Le jeudi 21 Mars, Madame le maire et les membres du CCAS ont accueillis plus de 100 Bastidans qui avaient répondu à l'invitation pour le repas annuel offert aux aînées de plus de 65 ans.

C'est dans une salle décorée sur le thème du Printemps que les convives ont pu déguster une délicieuse gardianne de taureau ainsi que de nombreuses gourmandises.

L'animation musicale orchestrée par Alexandre Melchior a ravi l'assemblée. Madison, rock, tangos, disco, tous les sons étaient au rendez-vous et les danseurs aussi !

Une ambiance festive a régné tout au long de cette journée au cours de laquelle une tombola gratuite a été proposée à tous les participants. Le CCAS remercie l'association CTB pour les lots offerts.

Mme le maire s'est réjoui que ce nouveau concept du repas et de l'animation organisé sur toute la journée soit hautement apprécié par les aînés, en soulignant l'importance de cette manifestation qui permet de favoriser le maintien du lien social.



Le dispositif « **PRESENCE VERTE** » est très important notamment pour les personnes isolées.

Vous êtes de plus en plus nombreux à bénéficier de cette installation qui rassure les familles.

Si vous souhaitez des renseignements, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de la Mairie qui vous indiquera la procédure à suivre.

Il est important de rappeler que le CCAS participe aux frais d'installation des lignes ainsi qu'à l'abonnement suivant les revenus.





LES POTAGERS DE LUBAS

En ce début d'année 2024, le site des Potagers de Lubas accueille 26 jardiniers bénéficiaires d'une parcelle individuelle de 50 m² équipée d'une arrivée d'eau indépendante.

Du travail à l'horizon ! Qu'ils soient jardiniers confirmés ou débutants, ces familles vont pouvoir profiter de ce lieu pour cultiver et récolter des légumes et fruits directement du jardin à l'assiette le tout pour une cotisation annuelle de 50 €.

Fort est de constater que la parité est bien respectée aux jardins puisqu'on peut y voir autant de jardinières que de jardiniers qui se retroussent les manches et cultivent. Bravo Mesdames pour votre volonté et votre courage !

Julien le président, et Laurent le trésorier de l'association gestionnaire veillent au bon fonctionnement du site, avec l'appui du CCAS.

Si vous souhaitez profiter d'un jardin potager, il vous suffit de déposer votre candidature à la mairie ou faire une demande par mail à jardinsfamiliauxlabastide@gmail.com

Le CCAS et l'association les Potagers de Lubas restent à votre entière disposition. N'hésitez pas, mieux vaut poser les questions aux bonnes personnes pour avoir les bons renseignements !!



OCTOBRE ROSE

Le samedi 4 novembre dernier, en fin de matinée, Mme le maire a procédé à la remise du chèque des fonds récoltés lors de la deuxième édition organisée le 7 Octobre 2023 par le CCAS au cœur du village.

Le docteur Véronique Vainy Cowen, présidente de la Fédération de Cancérologie du Pays d'Aix, Manosque et Salon, s'est vu remettre un chèque d'un montant de 5 393 €.

Cette cérémonie s'est déroulée en mairie en présence des élus, des membres du CCAS, des agents administratifs de la commune, de Noëlle Trinquier conseillère départementale ainsi que des présidents et bénévoles d'associations.

Le docteur Vainy Cowen a rappelé que les fonds financeront des actions de soutien aux personnes malades et à la recherche.

La municipalité souhaite remercier tous les Bastidans et Bastidanes qui ont participé à cette journée ainsi que les partenaires donateurs, les associations et commerçants qui ont contribué à la réussite de cette manifestation, sans oublier le public venu nombreux des alentours.

Rappelons que notre village compte environ 1900 habitants et que nous pouvons être fiers de cette mobilisation hors du commun.

Le CCAS vous donne rendez-vous le samedi 5 Octobre 2024 pour la 3ème édition d'Octobre Rose.



COLIS DE FIN D'ANNÉE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS a offert le traditionnel colis gourmand aux aînés de la commune âgés de 75 ans et plus.

Ce petit moment de rencontre et d'échanges est une attention toujours très appréciée notamment pour ceux et celles qui ne peuvent plus se déplacer.

Près de 140 colis ont été distribués à domicile par les membres du CCAS qui ont reçu comme chaque année un bel accueil.

Nos vous informons également que la distribution des brumisateurs est d'ores et déjà programmée pour fin Juin, début Juillet.



bastidedesjournans.com

AGENDA

culturel, sportif et festif

Supplément
AGENDA
détachable

2024

BAR DES SPORTS
Mardi et vendredi soir : Pizzas
Repas durant la période estivale

MAI

DIMANCHE 5 MAI

■ salle polyvalente - Foyer Rural
Théâtre

MERCREDI 8 MAI

■ salle polyvalente - Foyer Rural
Cinéma Cigalon

MARDI 22 MAI

■ salle des oliviers - Bibliothèque le Bateau Lire
Lecture

SAMEDI 25 MAI AU SOIR

■ salle polyvalente - Les Festives
Repas

JUIN

SAMEDI 8 JUIN

■ Stade - ESHL
Tournoi de foot - Challenge Agnel

SAMEDI 8 JUIN

■ Salle polyvalente - Passion Tahiti
Spectacle

DIMANCHE 9 JUIN

■ Cours de la république- CTB
Vide grenier

MERCREDI 12 JUIN

■ Salle polyvalente - Foyer Rural
Cinéma Cigalon

VENDREDI 14 JUIN

■ Stade municipal - APE
Kermesse

VENDREDI 21 JUIN

■ Cours de la république - Comité des fêtes
Fête de la musique

VENDREDI 28 JUIN

■ Salle polyvalente - Conseil municipal jeunesse
Bal de fin d'année

JUILLET

MERCREDI 10 JUILLET

■ Parking mairie - Foyer rural
Cinéma Plein Air - Le Cigalon

SAMEDI 13 JUILLET

■ Cours de la république - Municipalité
Repas sorti du sac

SAMEDI 19 JUILLET

■ Extérieur ou salle polyvalente - Foyer Rural
Théâtre

JUILLET : La date sera affichée

■ Village - Municipalité
Visite guidée du village gratuite

AOÛT

VENDREDI 9 AOÛT

■ Concert musique classique
Le Patrimoine Bastidan (voir affiche)

SAMEDI 10 AOÛT

■ Lieu à définir - Foyer rural
Astronomie - Nuit des étoiles

MERCREDI 14 AOÛT

■ Parking mairie - Foyer rural
Cinéma Plein Air - Le Cigalon

DU 23 AU 25 AOÛT

■ Village - Comité des fêtes
Fête votive

SAMEDI 31 AOÛT

■ Stade municipal - ESHL
Tournoi de foot Challenge Pierre-Louis Ferra

AOÛT : La date sera affichée

■ Village - Municipalité
Visite guidée du village gratuite

■ Culturel ■ Sportif ■ Festif

Supplément agenda détachable 2024- bastidedesjournans.com

Des modifications peuvent être apportées à ce programme. Agenda fourni par les associations.

SEPTEMBRE

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

■ Village - Municipalité
Fête des Associations 18H30

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

■ Stade - ESHL
Vide grenier

OCTOBRE

SAMEDI 5 OCTOBRE

■ Village - CCAS
Octobre Rose

DIMANCHE 6 OCTOBRE

■ Village - Patrimoine Bastidan
Vide Grenier

SAMEDI 19 OCTOBRE

■ Salle polyvalente - La Boule Bastidane
Loto

DIMANCHE 20 OCTOBRE

■ Salle polyvalente - La Boule Bastidane
Bourse aux jouets

NOVEMBRE

SAMEDI 16 NOVEMBRE

■ Salle polyvalente - Amicale des sapeurs pompiers
Loto

SAMEDI 23 NOVEMBRE

■ Salle polyvalente - APE
Loto

DU 29 NOVEMBRE AU 1ER DÉCEMBRE

■ Village - Comité Téléthon
Multi-activités

DÉCEMBRE

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

■ Salle polyvalente - CTB
Loto

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

■ Salle polyvalente - CTB
Marché de Noël

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

■ Village - Municipalité & CCAS
Noël des enfants du village

FOYER RURAL - Denis Clémot
clemotdenis@gmail.com - 04 90 77 86 40

ASSOCIATION PAROISSIALE - Odile Raymond
odile.raymond@live.fr - 06 69 44 31 08

COMITÉ DES FÊTES - Émilie Ferrandez
comitedesfetesdelabastide84@gmail.com - 06 65 95 02 33

ASSOCIATION LE BATEAU LIRE - Dominique Canu
dom.canu@wanadoo.fr - 06 44 95 16 81

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES - Katia Pancrazzi
apelabastidedesjournans@gmail.com - 06 50 07 62 07

ENTENTE SPORTIVE DU HAUT LUBERON - Frédéric Fabre
eshl.84240@gmail.com - 06 12 94 20 78

SOCIÉTÉ DE CHASSE LA DIANE - Henri Marchien
henrialex@wanadoo.fr - 06 50 26 34 22

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS - Alexandre Martinez
alexandre.martinez6513@gmail.com - 06 31 51 88 26

CERCLE RÉPUBLICAIN - Julie Moreno
juliemoreno2184@gmail.com - 04 90 77 87 98

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES
parentsdelegates@gmail.com

CRÉATIONS ET TRADITIONS BASTIDANES - Coralie Roman
romancoralie9@gmail.com - 06 49 69 22 47

COMITÉ DE JUMELAGE - Antonella Sirdeys
antonella.sirdeys@orange.fr - 06 09 86 31 88

COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORÊTS - Patrice Stabile
patrice.stabile@sfr.fr - 07 76 15 12 25

ASSOCIATION DU PATRIMOINE BASTIDAN - Nicole Brest
nicoleedelabastide@wanadoo.fr - 04 90 77 82 54

LA RIBAMBELLE AND CO - Messaouda Arnoux
laribambelle-bastide@orange.fr - 07 72 30 02 73

BOULE BASTIDANE - Chantal Fournier
laboulebastidane@yahoo.com - 06 67 29 98 74

LES FESTIVES - Marie-Agnès Maisonneuve
lesfestives84240@gmail.com

AEB-INCLUSION - ASSOCIATION POUR ENFANTS AUX
BESOINS PARTICULIERS
Jessica Peretti - aeb.direction@outlook.com - 07 78 81 21 38

LES MÔMES ENCHANTÉS - Jessica Peretti
aeb.direction@outlook.com - 07 78 81 21 38

LES ÉCURIES DU MISTRAL - Anais Giloux
anais30giloux@gmail.com - 06 50 86 61 16

ECOLE FOOTBALL ECEF - Gilles Salani
gillesalani@live.fr - 07 57 41 68 31

PASSION TAHITI - Emilie Ferrandez
passion.tahiti.84@gmail.com - 06 65 95 02 33

AMICALE DU CCFF - Patrice Stabile
patrice.stabile@sfr.fr - 07 76 15 12 25

L'ÉCHAPPÉE BÊLE - Barbara Raymond
lechappee.bele@gmx.fr

LES POTAGERS DE LUBAS - Julien Santarini
06 86 73 56 88 - potagerdelubas@gmail.com

DO-IN - Michel Amic -
07 81 07 83 90 - michel.amic05@gmail.com

LE BUDGET EN QUELQUES CHIFFRES



Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité.

COMPRENDRE LE BUDGET

Préparé par l'exécutif local (le Maire) et approuvé par l'assemblée délibérante (le Conseil Municipal), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Il se présente en 2 parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Les dépenses

- Investissement : Ces dépenses concernent les travaux et assurent l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie.
- Fonctionnement : Ce sont toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions).

Les recettes

- Impôts locaux : Ils financent la commune, et aussi le Département, la Région, et l'intercommunalité. Ils sont constitués des taxes : professionnelle, d'habitation, foncière sur le bâti et le non bâti. Les taux sont votés par le conseil municipal.
- Dotations de l'État : Elles sont versées à chaque commune en fonction de différents critères. Elles correspondent à la participation de l'État pour la gestion communale et administrative.
- Revenus divers : Ils sont constitués des produits des services du domaine (location de salles, loyer... par exemple).

BILAN DE L'ANNÉE 2023



**PAS D'AUGMENTATION DU TAUX
COMMUNAL DES IMPÔTS EN 2024**

INFORMATION DU DIRECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE VAUCLUSE

GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS

Afin de permettre de bien appliquer la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la Direction Départementale des Finances Publiques de Vaucluse DGFIP doit connaître l'occupant des biens immobiliers à usage d'habitation.

En 2023, année de démarrage du service « Gérer mes biens immobiliers », tous les propriétaires devaient déclarer l'occupant de leur(s) bien(s) immobiliers (s), à usage d'habitation.

A compter de cette année, cette obligation déclarative ne concerne plus que les propriétaires dont au moins un bien immobilier a fait l'objet d'un changement d'occupant au cours de l'année précédente (déménagement en 2023, changement de locataire en 2023...)

Ainsi :

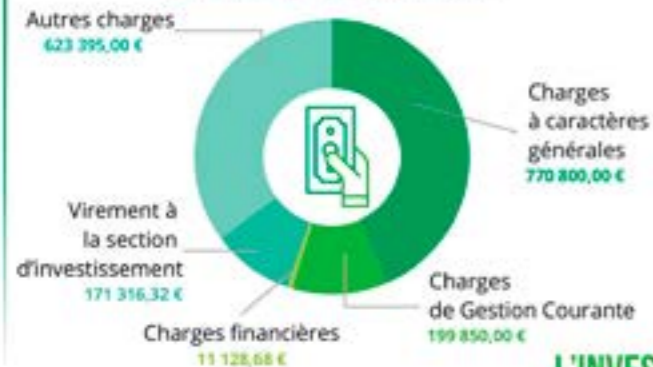
- Si vous êtes propriétaire occupant et que vous n'avez pas déménagé en 2023, **vous n'avez rien à faire au titre de l'habitation que vous occupez en tant que propriétaire occupant** ;
- Si vous êtes bailleur d'un bien immobilier à usage d'habitation et qu'il n'y a pas eu de changement de locataire en 2023, **vous n'avez rien à faire au titre de l'habitation que vous mettez à bail** ;
- Par contre, si vous êtes propriétaire occupant et que vous avez déménagé en 2023, **vous devez déclarer, avant le 30 juin 2024, la fin de l'occupation de votre ancienne résidence et le début d'occupation du nouveau bien dont vous êtes propriétaires via Gérer mes biens immobiliers sur www.impots.gouv.fr** ;
- De même, si vous êtes bailleur d'un immobilier à usage d'habitation et qu'il y a eu un changement de locataire en 2023 ou un départ de locataire en 2023 sans nouveau locataire avant le 1er janvier 2024, **vous devez renseigner, avant le 30 juin 2024, les informations relatives au nouvel occupant (le nouveau locataire ou vous-même en l'absence de nouveau locataire avant le 1er janvier 2024) via Gérer mes biens immobiliers sur www.impots.gouv.fr** ;

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 2 382 113,00 €

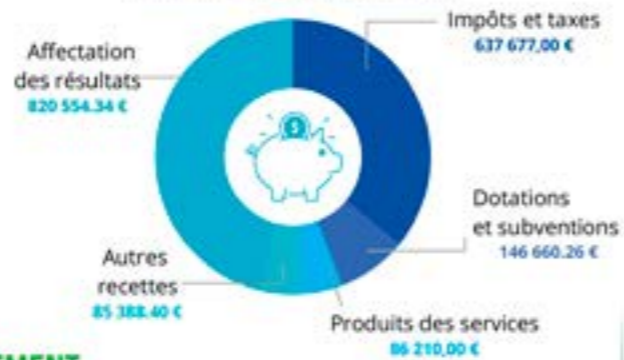
LE FONCTIONNEMENT

La section est équilibrée à hauteur de **1 776 490,00 €**.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



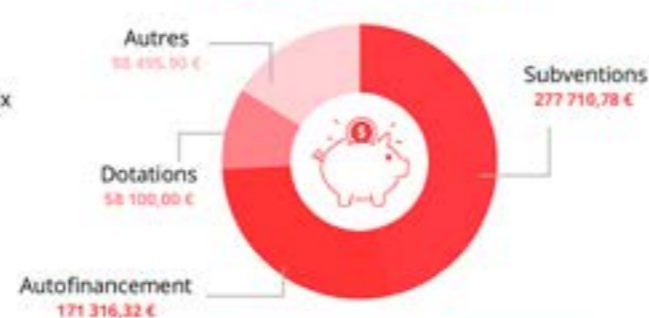
L'INVESTISSEMENT

La section est équilibrée à hauteur de **605 623,00 €**.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



**MAINTENIR LE RYTHME DES INVESTISSEMENTS
POUR ENTRETENIR ET AMÉLIORER NOTRE PATRIMOINE**

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2024 :

1ère phase de l'agrandissement de l'école avec l'extension de la cantine scolaire

Réhabilitation des locaux communaux

Sécurisation d'accès du nouveau cimetière

Aménagement du parc des sports et de loisirs à la pinède

Restauration de la Chapelle St Marc

Finalisation de l'équipement numérique à l'école

Réfection de voirie - chemin du cimetière

Installation borne incendie

Construction d'une nouvelle crèche par COTELUB

L'exercice budgétaire 2024 va permettre de poursuivre une dynamique d'investissement intégralement autofinancée (c'est-à-dire sans recours à l'emprunt).



LE BUDGET DU CCAS 2024 DE LA BASTIDE DES JOURDANS



Vous êtes en difficulté financière ou dans une situation particulièrement complexe et avez besoin d'aide. Sachez que le centre communal d'action sociale (CCAS) de votre lieu de résidence peut vous apporter des solutions. Présent dans les communes de plus de 1500 habitants, le CCAS constitue un interlocuteur privilégié pour les habitants (familles en difficulté, personnes en situation de handicap, personnes âgées (...)).

QU'EST-CE QU'UN CCAS ?

Le centre communal d'action sociale, ou CCAS, est un établissement public communal qui travaille en étroite collaboration avec les institutions publiques et privées. Son rôle est d'aider les personnes en situation de précarité et/ou en difficulté sociale. Pour cela, il propose un ensemble de services, oriente et conseille les habitants, notamment les personnes âgées, sur leurs droits sociaux.

Le CCAS de La Bastide des Jourdans est composé d'un président, qui est le maire de la commune, et d'un conseil d'administration formé à parité de 7 membres nommés par le président du CCAS et de 7 membres élus. Le conseil d'administration du CCAS décide des orientations et des choix de la politique sociale locale. Il est financé en grande partie par la commune.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Le CCAS soutient les habitants de la commune, notamment les personnes âgées. Selon les communes, son champ d'intervention peut être très large. Il intervient notamment dans :

- La lutte contre l'exclusion et le soutien aux personnes les plus fragiles: L'accès aux droits sociaux;
- L'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie;
- Le soutien au logement;
- La petite enfance, enfance/jeunesse et les aides à la parentalité,
- Le soutien aux personnes en situation de handicap.

Pour cela, le CCAS prend en charge plusieurs missions:

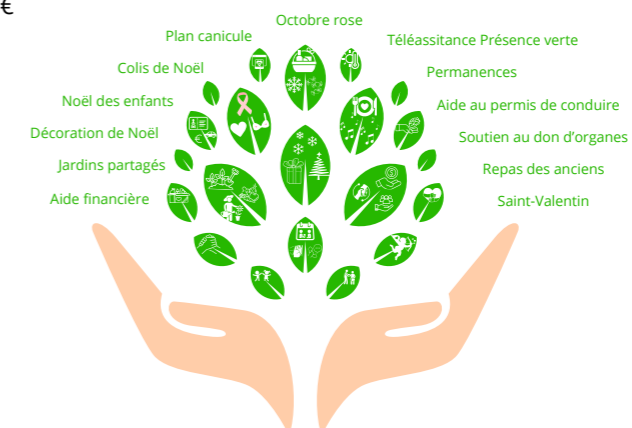
- Il veille à la bonne accessibilité des aides sociales en général.
- Il développe différentes activités d'aide
- Il met en place des actions d'animation ou de soutien.
- Il est chargé d'analyser les besoins sociaux de la population
- Il tient à jour un fichier recensant la liste des personnes vulnérables, résidant sur la commune.



LE BUDGET DU CCAS 108 380 €

Le budget primitif 2024 s'élève à :

- Fonctionnement: 72 380,00 €
- Investissement: 36 000,00 €



Tout savoir sur la télérelève

GRÂCE A LA TELERELEVE, DEVENEZ, CONSOM'ACTEUR !

UN NOUVEAU SERVICE TÉLÉRELÈVE BIENTÔT DISPONIBLE SUR VOTRE ESPACE PERSONNEL

Votre espace personnel facilite toutes vos démarches en ligne avec votre Service Public de l'eau et de l'assainissement. Cet outil est sécurisé et disponible 7J/7 et 24H/24.

MODULE TÉLÉRELÈVE
 Disponible à partir du 2^{ème} semestre 2023



DE NOUVEAUX SERVICES INCLUS
 DANS VOTRE ESPACE PERSONNEL,
 SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRE

Lorsque la télérelève aura été déployée sur votre commune, vous bénéficierez :



Suivi de vos
 consommations
 journalières sur
 internet



Alertes par mail
 ou SMS en cas de
 consommation
 anormale



Vous n'avez pas encore d'espace personnel ?

Créer votre espace en 3 clics

Rendez-vous sur notre site www.duranceluberon.fr, rubrique Espace personnel
 ou directement sur www.espace-personnel.duranceluberon.fr

1. Cliquez sur "s'inscrire" et indiquez une adresse mail et un mot de passe.
2. Activez votre espace en validant le mail d'activation.
3. Associez le ou les contrat(s) à votre espace personnel à l'aide du numéro de contrat et de la clé de sécurité figurant en haut de votre dernière facture.

Pour vous guider pas à pas dans la création de votre espace, n'hésitez pas à consulter notre plaquette "Votre espace personnel en ligne : mode d'emploi" disponible dans l'espace téléchargement de notre site internet.

Retrouvez tous nos bons tuyaux et rejoignez-nous sur :  Facebook @syndicatduranceluberon

Votre service public de l'eau à votre écoute :

04 90 79 06 95
 du lundi au vendredi
 de 8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30

 www.duranceluberon.fr
 (espace personnel)

 Régie Eau et Assainissement
 109 avenue Jean Moulin
 84120 PERTUIS

Votre service public de l'eau

Tout savoir sur la télérelève

GRÂCE A LA TELERELEVE, DEVENEZ, CONSOM'ACTEUR !

MAÎTRISER SA CONSOMMATION D'EAU ET SON BUDGET

Initié et impulsé par les élus, le Syndicat Durance Luberon a choisi d'équiper votre compteur d'eau d'un dispositif de Télérelève. Cette innovation de votre Service public de l'Eau permet à distance de relever votre consommation réelle. Elle vous offre de nombreux avantages et vous permet de mieux maîtriser votre consommation et votre budget.

Quels sont les avantages ?

Une maîtrise au plus juste de vos consommations

- Facturation réelle semestrielle.
- Optimisation de vos consommations.
- Anticipation et maîtrise de votre budget eau.

Un meilleur suivi

- Historique des consommations consultable 24h24 sur internet sous réserve de la création d'un espace personnel.
- Détection des anomalies de votre consommation d'eau

La télérelève, comment ça marche ?

Un module radio est installé sur le compteur d'eau. Il collecte vos relevés de consommation et les transmet à un centre de traitement des données. Vos consommations sont ensuite consultables sur internet.

La transmission des données respecte les obligations liées au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).



Vous voulez en savoir plus sur ce NOUVEAU dispositif ?

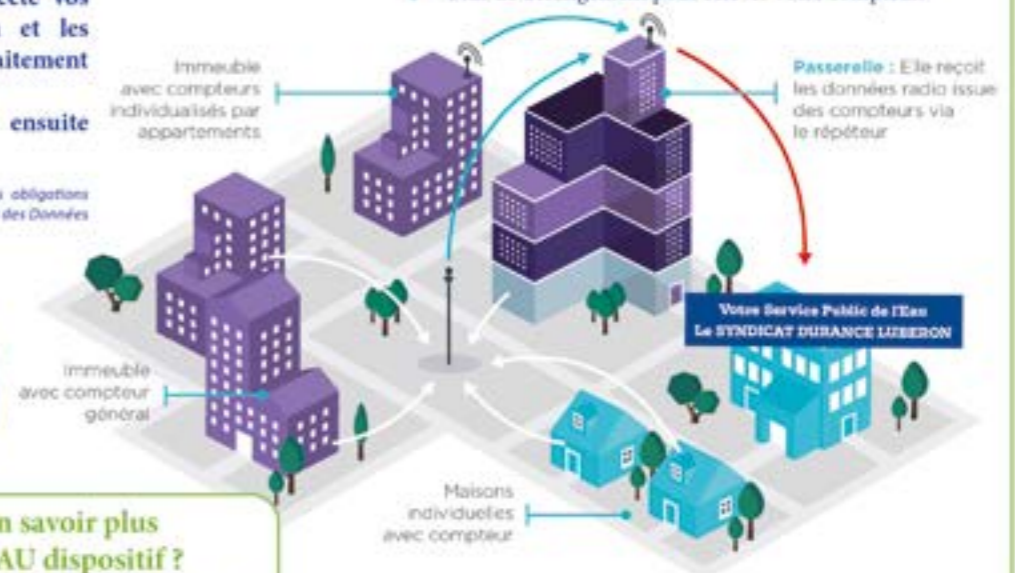
Rendez-vous sur notre site internet : Rubrique "Mon eau au quotidien/Télérelève". Vous y retrouverez toutes les informations utiles sur ce nouveau service (les avantages, la carte de déploiement, une foire aux questions...).



Toutes vos factures sont calculées sur votre consommation réelle

Plus de confort et de tranquillité

- Fin des estimations, factures basées sur votre consommation réelle.
- Alertes par mail et SMS en cas de fuite
- Plus de dérangement pour relever votre compteur.



Votre service public de l'eau

PLEIN RÉGIME POUR LES ASSOCIATIONS

En ce début d'année, notre village compte 26 associations. Toutes très actives, elles nous offrent un panel d'activités très variées. De nombreuses manifestations sont vous sont proposées. Alors à vos agendas pour ne rien louper ! N'oubliez pas la soirée des associations le vendredi 6 septembre sur la place du village.

Les différents pôles de L'ASSOCIATION AEB INCLUSION

LE PÔLE SANTE



À la suite de son ouverture il y a maintenant huit mois, le Pôle Santé de l'AEB Inclusion a réceptionné une quinzaine de dossiers les deux premiers mois et les demandes sont croissantes depuis ce début d'année 2024.

Le Pôle Santé a le plaisir de travailler avec différents professionnels dans le domaine de la santé, tels que : ergothérapeute, psychomotricienne, ostéopathe, kinésologue, et sophrologue se déplaçant sur la commune de La Bastide-des-Jourdans. De nombreux partenariats avec des professionnels de la santé sont également créés sur tout le territoire Sud Luberon, comme avec le neuropsychologue, psychologues, également avec des institutions tel que la Plate-forme de Coordination et d'Orientation PCO Vaucluse, le Réseau TSA Luberon entre autres. En revanche, le centre est toujours à la recherche d'une orthophoniste afin de compléter le parcours santé des enfants dans le besoin. Merci de prendre contact avec nous si vous êtes intéressé.

L'année 2024 a débuté avec l'octroi d'un financement de la FFDJ (Fédération Française des Jeux) suite à un appel à projet, en collaboration avec le Tabac Presse de La Bastide-des-Jourdans. Ce financement permet d'offrir à des familles, une prise en charge thérapeutique de l'enfant (bilan et soins) situées dans le Sud Luberon.

LE CENTRE DE LOISIRS



Le Centre de loisirs a quant à lui cette année, fêté ses deux ans d'ouverture. Environ une vingtaine d'enfants sont accueillis chaque jour dans le centre durant la période scolaire et hors période scolaire.

Le Centre est également heureux de pouvoir proposer depuis peu des tarifs conventionnés aux familles, grâce à une convention obtenue avec la CAF cette année. La mise en place de ses tarifs a débuté à la rentrée 2024 et permet de s'adapter aux revenus des familles et de soulager certains budgets. L'inclusion étant le moteur de nos actions, nous sommes ravis d'accueillir des enfants venant des communes alentours, mais aussi de réjouir des familles à la recherche d'un lieu adapté aux besoins de leurs enfants.

LE CENTRE DE FORMATION



Le centre de formation propose différentes actions de formation, sensibilisation au TND (troubles du neuro- développement), et sensibilisation à la langue des signes française LSF.

Elles s'adressent à tout public, professionnels, comme particuliers, à la recherche de formations

spécifiques et adaptées à leur besoin. Pour toutes informations ou questions, n'hésitez pas à nous rejoindre sur nos réseaux sociaux et à visiter notre site web:
☎ 07.78.81.21.38
✉ aeb.direction@outlook.com
f @aebinclusion
🌐 <https://aeb-inclusion.fr/>

15 juin 2024 : Zoom sur les TND & Inauguration du Pôle Santé
📍 AEB INCLUSION 420 chemin Chancarelle
84240 LA BASTIDE DES JOURDANS

Du 8/07/2024 au 14/08/2024 inclus :
Un été à l'ALSH LES MÔMES ENCHANTÉS
📍 École E. Arniaud LA BASTIDE-DES-JOURDANS

14/09/2024 : Assemblée Générale AEB-Inclusion
📍 Lieu à définir

12/10/2024 : BAM - Zoom parcours de soins Quelles démarches ?
📍 AEB INCLUSION 420 chemin Chancarelle
84240 LA BASTIDE DES JOURDANS

Novembre 2024 : Jeu m'éclate ! Soirée jeux de société en famille
Programme Téléthon
📍 Lieu à définir

C'est l'affaire de tous ! ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Grâce à votre participation active (pour laquelle nous vous remercions) aux manifestations de fin d'année, l'association a pu participer et aider au financement de projets scolaires pour nos enfants.

A - Activités pour nos loulous !

En effet, la venue d'un écrivain à l'école ou encore le don effectué en faveur de la classe découverte des CP-CE1 en font partis 😊. Cerise sur le gâteau !

Nous sommes heureux de vous faire part de l'acquisition d'une table en faveur des maternelles offerte par notre association.

P - Partage et convivialité !

Les projets ne s'arrêtent pas là ! Tenue chic de rigueur, nous célébrerons nos CM2 avec leur traditionnel repas prévu pour le 12 Juin ! De plus, nous participerons au bal des CE2 / CM1 / CM2 et 6ème, et nous clôturerons l'année scolaire avec notre kermesse 🎉 le 14 Juin.

E - En avant la fête !

A ce titre, nous avons besoin de vous ! Oui, vous parents, manifestez-vous et dites-nous si vous pouvez nous apporter votre soutien pour notre kermesse le 14 Juin prochain. Toute aide sera la bienvenue 😊 pour la tenue des stands, la mise en place et le rangement d'après fête.

Nous vous remercions chaleureusement par avance !

Bien festivement
L'équipe APE

Un an de partage LE CABADON



Le Cabadon, ressourcerie gratuite et en libre service au cœur du village situé en bas de la rue sous château, a fêté sa première année autour d'un apéritif organisé par ses bénévoles. Devenu un lieu solidaire incontournable du village, nous sommes heureux de son succès et poursuivons son entretien avec toute l'aide de la Mairie, des bénévoles et des cabadonneurs. Merci à tous! (Infos et questions sur la page f @CabaDon La Bastide Des Jourdans

Nouveau projet : La GRAINOTHEQUE

Dans la continuité du CabaDon, les CTB s'associent à la Bibliothèque la Clé des Livres pour la création d'une grainothèque dans notre village. Une grainothèque c'est une banque de graines en libre-service ou chacun peut partager ses semences et prendre celles dont il a besoin selon le règlement mis en place (disponible sur place et sur notre page Facebook Grainothèque La Bastide des Jourdans) et ce gratuitement. Vous pouvez dès à présent l'utiliser au sein de la bibliothèque, située en haut de la salle polyvalente, pendant ses horaires d'ouverture : Mardi après-midi de 14h15 à 16h15 • Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h • Samedi matin de 9h à 12h

« Par la Nature, faisons grandir ensemble notre futur. »

Les rendez-vous DES CRÉATIONS ET TRADITIONS BASTIDANES

Le petit plus de l'année 2023 « Les Sorcières Rebelles » qui à l'occasion d'Halloween ont rassemblé des dizaines de familles pour un moment de partage, avant de partir arpenter les ruelles du village pour récolter des kilos de bonbons. Encore une fois un grand merci aux habitants d'avoir ouvert leur porte et rempli les paniers de nos enfants. Nous savons déjà que nous allons réitérer « Les Sorcières Rebelles » en 2024, même process mais lieu différent.

Au sein des CTB il y a également le club du vendredi, une quinzaine de petites mains se retrouve tout les vendredis salle Dumas pour un moment de convivialité et de partage. Vous avez pu voir notre travail pour les fêtes avec les peintures sur palettes et les bonhommes de neiges, ainsi que les décorations de la St Valentin, découpes faites par Patrick Stabile. Nous travaillons aussi pour nous en découvrant l'aquarelle, peinture, dessin, Scrapbooking, couture, peinture verre et porcelaine Un échange de connaissance et de savoir faire très agréable.

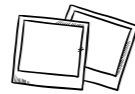
Voici le programme des futures manifestations :

- Vide grenier le 9 Juin (inscription au 06.49.69.22.47) au cœur du village
 - Exposition des créateurs du 15 Juillet au 15 Août le lieu reste à définir
 - Halloween le 31 Octobre
 - Marché de Noël de Granbois le 24 Novembre salle des fêtes
 - Loto de l'association le 07 Décembre salle polyvalente
 - Marché de Noël Artisanal le 08 Décembre salle polyvalente Nous vous attendons tous autant nombreux que l'an passé.
- Coralie, Irène et Amélie



Collectif 14-18 et 39-45
labastidedesjourdans





La clé des livres BIBLIOTHÈQUE

Depuis le début de l'année scolaire la biblio accueille toutes les classes le jeudi après-midi ou le mardi matin. Depuis début février la grainothèque s'est installée dans nos locaux et elle est ouverte à tous !! L'espace jeunesse a été réorganisé, ce qui rend l'accès aux livres plus aisé pour les petits ou pour les grands. Toute l'équipe sera ravie de vous faire la visite ou de vous aider dans vos choix de lecture donc n'attendez pas, une petite visite s'impose !!! Dons de livres : Un grand merci à nos généreux donateurs !!! La bibliothèque accepte toujours bien volontiers les dons de livres (jeunesse et adulte) dans la mesure où ils sont en bon état et relativement récents (10 ans en moyenne). Nous ne prenons ni encyclopédie ni magazine. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements ! Nos horaires d'ouverture : Mardi de 14h15 à 16h15 • Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h • Samedi de 9h à 12h À partir du 1er juin et jusqu'au 31 juillet nous passons aux horaires d'été : Mardi de 9h à 12h • Mercredi 9h à 12h et 16h à 18h30 • Samedi de 9h à 12h. Fermeture du 1er au 31 août 2024. Au plaisir de vous retrouver à la biblio ! Pour tout renseignement : Dominique CANU 0490778360

Ensemble on est plus fort ! COMITÉ DES FÊTES

Chers Bastidans,
Quelques dates des prochains évènements :

- Le 21 juin fête de la musique
- Du 23 au 25 août week-end de la fête votive

Nous sommes toujours en recherche de bénévoles pour nous assister dans nos missions, n'hésitez pas à nous rejoindre !
L'équipe du comité des fêtes



L'activité de l'académie ECEF FOOTBALL

ACTIVITES POUR L'ACADEMIE ECEF et pour le «CLUB».
ECEF propose aux enfants de 5 ans à 12 ans de jouer au Football au stade de la Bastide toute l'année. L'encadrement est Diplômé FFF (BEF, diplôme européen UEFA A).
• Plateaux et rencontres officiels pour les enfants le samedi.
• Stage de Football la première semaine de chaque vacances Scolaires.
Record pour cette saison avec 51 inscriptions pour le Football à la Bastide des Jourdans.
Contact : gilles.ecef@gmail.com
ECEF propose aussi à la Bastide des Jourdans des activités hors football sous l'appellation, «LE CLUB».
Les soirées activités animations 10 - 12 ans (Echecs, jeux de société, PS4) se passent un samedi sur 3. Salle Dumas de la Bastide.
Les jeux de rôles D&D (ados & Adultes) se passent pour :
• Les ados, le samedi et le mercredi selon dispo de 19h30 à 21h30. Salle Tramontane de la Bastide
• Les adultes, le lundi, mardi ou samedi de 20h à 22h. Salle Tramontane de la Bastide.
Pour plus d'infos : 0615445293.



Calendrier des manifestations à venir :

Multisports enfants (groupes 6-8 ans et 9-11 ans)

Vif succès de ces deux sections, animées par Olivia, qui font carton plein avec 25 adhérents.

Les Sports pratiqués en initiation sont



Le choix avec LE FOYER RURAL

- Sports de ballon (baskets, football) au city stade
- Jeux sportifs, circuit, Zumba, Relaxation salle polyvalente
- Sport nature : Randonnée, Initiation à la course d'orientation : pinède, city stade, colline
- Sport de glisse : Trottinette, VTT city et autres terrains + randonnée
- Sport de raquettes: Initiation Tennis

Création groupe 3-5 ans Multisports

En complément des deux groupes Multisports Enfants allant de 6 à 11 ans, nous prévoyons ouvrir, avec Olivia, une section supplémentaire pour les 3 à 5 ans. Nous envisageons de proposer quelques séances d'essais avant la fin de la saison

Section Peinture

Oser se tromper pour avancer, oser découvrir de nouvelles techniques, oser se lancer dans la création... !
Oser faire un cours d'essai et nous rejoindre pour crayonner... esquisser...ébaucher...croquer... dessiner !!!
Oser!!! Oser!!!

Une sortie sur Aix en Provence nous a permis de découvrir ensemble la très intéressante exposition Mucha
1 mardi sur 2 de 9h30 à 11h30, salle polyvalente, animé par Jocelyne Morawiack (Place des Arts)

Contacts : Martine Pichereau : 06 88 86 68 55
ou Brigitte Coulalet : 06 86 78 77 14



Cours d'essais pour prochaine saison (toutes activités)
N'hésitez pas à venir faire un cours d'essais avant fin juin en vue de vous inscrire pour la prochaine saison.

🌐 www.foyerrural-labastidedesjourdans.org
✉ foyerrural.lbdj@gmail.com

La suite avec LE FOYER RURAL



Les quatre communes du haut Luberon étaient associées pour ce Téléthon du Haut Luberon.

Pour cette année 2023, compte tenu du calendrier des différentes manifestations environnantes, nous avons retenu le principe de positionner majoritairement les activités sur Vitrolles et Grambois.



Merci à tous les contributeurs, que ce soient les associations Bastidannes (Passion Tahiti, l'École de Foot, le club de Tarot, le Jumelage, l'Amicale des Pompiers, la Société de Chasse, les CTB et le Foyer Rural), les associations des communes environnantes, les commerçants de la Bastide et tous les donateurs (commerçants, artisans, caves...) qui ont permis d'agrémenter la buvette ambulante et une très belle tombola.

Les concours de LA BOULE BASTIDANE

Qui dit retour des beaux jours dit reprise des concours de boules, pour le bonheur de beaucoup.

La fête du printemps nous a permis d'ouvrir la saison bouliste. Nous reprenons notre rythme hebdomadaire, et bien sûr nous continuerons de participer aux diverses manifestations du village.

Les concours se font soit le vendredi, soit le samedi ou le dimanche et quelques fois sur toute la journée avec repas.

Nous vous en informons par affichage dans le village, les villages avoisinants et via les réseaux sociaux : soyez attentifs... Alors, tous à vos boules...



Les Ecoles de Peypin et de la Bastide ont également été associées à la manifestation. Au-delà d'une remontée de fonds de 3086 €



vers l'AFM, cette version 2023 a permis d'établir des liens entre les quatre communes et d'impliquer de nouvelles personnes.

Nous gardons l'objectif de maintenir cet élargissement qui nous



paraît un gage de pérennisation pour cet engagement dans la générosité.

Rendez vous pour la prochaine édition du 29/11 au 01/12/24

À vos agendas PATRIMOINE BASTIDAN

Vendredi 9 Aout 21h Concert Musique Classique – le lieu sera communiqué sur les affiches

Dimanche 06 Octobre notre Vide Grenier traditionnel au cœur du village

On vous y attend nombreux, votre participation soutient la mise en valeur de notre patrimoine local.



Nouveau ! SHIATSU BASTIDAN

Depuis le mois de septembre l'association Shiatsu Bastidan vous propose, en partenariat avec le Foyer Rural, de découvrir et pratiquer des cours de Do In à la salle polyvalente de La Bastide des Jourdans.

Le Do In est un automassage inspiré de l'énergétique traditionnelle chinoise. Les exercices proposés visent à stimuler les grandes fonctions du corps, la respiration, la circulation, la digestion, le système nerveux et énergétique. Ils aident à retrouver de la souplesse, à réduire les tensions musculaires et les douleurs articulaires.

Le Do In consiste en des étirements, auto massages, mobilisations et se pratique debout ou au sol sur un tapis. C'est un mélange de gymnastique, de yoga, de qi gong.

Cela s'adresse aux femmes comme aux hommes, quelque soit l'âge. Le Do In s'inscrit dans le domaine de la prévention et du bien-être.

Accordez-vous un moment et venez essayer.

Les cours ont lieu le mardi matin de 9h30 à 10h45, salle polyvalente de la Bastide des Jourdans



Renseignements et inscriptions :
Michel AMIC
07 81 07 83 90
shiatsu-bastidan.fr

Un air des îles avec PASSION TAHITI

Chers Bastidans

Passion Tahiti est fière de vous annoncer la date du spectacle annuel : samedi 8 juin prochain.

Les nombreux enfants et adultes vous présenteront leur travail de l'année : chorégraphies et costumes.

Restauration polynésienne sur place après la représentation ! Nous vous attendons nombreux pour partager notre passion !



Une décennie LES FESTIVES

L'année 2024 est, pour notre association des Festives, une année particulière ! en effet, nous fêtons les dix ans de notre association. A cette occasion nous nous retrouverons le 25 mai pour un repas dansant.

Les Festives depuis dix ans, sous la présidence d'Ange Colombani, organisent, tout au long de l'année des sorties à la journée permettant de découvrir notre belle région à travers des sites naturels, des expositions et des lieux remarquables, des sorties de trois ou quatre jours vers des destinations plus éloignées : l'Italie, le Tyrol et l'Alsace en 2023.

Ce sont également des moments de convivialité, de partage et de bonne humeur.



Cette année est aussi marquée par la décision d'Ange Colombani de ne pas renouveler son mandat de président. C'est la raison pour laquelle après réunion du bureau et vote, la présidence est désormais assurée par Marie-Agnès Maisonneuve. Ce changement ne modifie en rien les objectifs de notre association. Nous remercions Ange pour son implication durant ces dix ans, il continuera à nous apporter son expérience en occupant le poste de vice-président. Monsieur Paul Parraud est reconduit dans ses fonctions de trésorier, Madame Christine Finot poursuit ses fonctions de secrétaire et Madame Françoise Spotler celles de secrétaire adjointe.



Le planning du second semestre est en cours d'élaboration mais une sortie aux carrières des lumières aux baux de Provence est envisagée (le thème de cette année : l'Égypte des pharaons et l'orient), la découverte du Périgord gourmand pourrait également faire partie de nos voyages.

Nous sommes actuellement une cinquantaine et serions heureux de vous compter parmi nous, n'hésitez pas à nous contacter.

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Bien vivre à la Bastide

A la lecture du droit de réponse de Madame le Maire dans le BASTIDAN de novembre 2023, nous sommes étonnés de voir que notre article a été considéré comme une démarche « à des fins politiques ». Pourtant, la santé publique est un enjeu majeur pour tous.

Par ailleurs nous sommes soucieux, nous aussi, de transparence. A ce titre, nous souhaitons apporter une précision sur le coût de la rénovation en 2017, du local municipal affecté au cabinet médical. Les travaux ont été effectués pour un montant d'environ 100 000 euros, toutefois il nous paraît pertinent de préciser que la commune a bénéficié d'environ 84 000 euros d'aides et subventions pour cette réalisation. De plus, l'investissement restant à la charge de la commune a largement été amorti depuis, en effet le médecin a déjà versé plus de 40 000 euros de loyers à ce jour.

Enfin, nous avons apprécié, lors des vœux de Madame le Maire le Maire en janvier 2024, d'entendre qu'une priorité sera donnée cette année à la recherche d'un deuxième médecin et à un projet de maison de santé.

Michel Ruffinatti et Jean-Claude Laffont, vos conseillers municipaux

Aucun article communiqué par Réussir La Bastide

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes permettent aux citoyens européens d'élire les représentants au Parlement européen - ou « eurodéputés » - au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans renouvelable.

Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes. Il faut également être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et être inscrit sur les listes électorales de cette commune.

Les ressortissants communautaires qui ont le droit de voter dans leur État d'origine peuvent aussi voter aux élections européennes. Ils doivent résider dans la commune où ils souhaitent voter et être inscrits sur les listes électorales complémentaires de cette commune.



ENTRETIEN DES ABORDS DES RUISSEAUX

Ensemble, préservons les milieux naturels. L'entretien courant de la végétation est légalement à la charge des riverains, considérés comme « propriétaires de la moitié du lit ».

Les syndicats des cours d'eau sont disponibles pour accompagner et conseiller les riverains afin de gérer durablement les abords des rivières et en améliorer la biodiversité.

Il sera, notamment, conseillé de favoriser des bandes enherbées, maintenir les ripisylves, favoriser la libre circulation des eaux ou protéger les arbres dont la coupe à blanc est interdite.

Lieux de reproduction, d'alimentation et de croissance pour nombre d'animaux et de végétaux, la trame constituée par ces écosystèmes est primordiale à préserver sans trop de discontinuité. Sauf autorisation, il est interdit de construire dans le lit des rivières.

Pour toute demande d'autorisation/déclaration de travaux en rivière ou de déclaration de dépôt sauvage, il faut s'adresser au Services de l'Etat en Vaucluse, Direction Départementale des Territoires Service Eau et Milieux naturels (DDT), à Avignon.

LE FEU DES MASSIFS ET BOIS EST LE RISQUE MAJEUR DE NOTRE TERRITOIRE ET DE NOTRE COMMUNE

Soyons tous responsables et vigilants en se conformant à la réglementation.

Extrait de l'Arrêté préfectoral n°2013030-0006 du 30 janvier 2013 réglementant l'emploi du feu dans le département de Vaucluse, modifié par l'arrêté du 7 février 2018.

Périodes où l'incinération des déchets verts est possible : (uniquement dans le cadre de l'obligation légale de débroussaillage et lorsque les déchets verts sont issus à l'exploitation agricole)

- en Janvier et février
- du 16 avril au 31 mai
- du 16 octobre au 31 décembre

Seuls les agriculteurs et les personnes soumises à l'obligation légale de débroussaillage sont autorisés à brûler leurs déchets verts pendant les périodes autorisées. Il est rappelé que l'incinération de déchets verts doit être liée :

- à une obligation légale de débroussaillage au titre du code forestier
- directement à l'exploitation agricole : elle consiste au brûlage sur la parcelle exploitée des résidus de tailles, de coupes, ou d'arrachages qui ne peuvent pas être valorisés. Cette action est possible uniquement sur les parcelles affichées sur le relevé parcellaire pour les cotisations sociales agricoles ou sur les parcelles dont la surface en production est supérieure à 0,5 hectare d'un seul tenant
- à la gestion forestière à une obligation de destruction par brûlage au titre de la prophylaxie prescrite par arrêté de l'autorité compétente.

EMPLOI DU FEU		TOUT BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS ISSUS DES MÉNAGES, DES PROFESSIONNELS ET DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES EST INTERDIT SAUF CAS DÉROGATOIRE.					
QUEST ?	Non propr.	Propriétaires ou ayant droit					Incinération sur pied (brûlage)
		Tous types	Barbecus	Prophylaxie réglementaire, Exploit. agric. / forestière	Obligations de débris-sallement (O.D.S.)	Autre	
Lieux		En tous lieux	>200m	>200m	>200m	>200m	En tous lieux
DATES							
01 jan - 31 av							
01 mai - 31 sep							
01 oct - 31 nov							
01 dec - 31 jan							

■ Autoriser* ■ Demande d'autorisation préalable* ■ Interdit ■ Feu

* Autoriser sous conditions : O.D.S. faites, avec un feu spécialement aménagé utilisé dans un bâtiment ou dépendance.

* LES INCINÉRATIONS DOIVENT RESPECTER LES CONDITIONS SUIVANTES :

- Brûlage de 8h à 18h30 uniquement
- 10m3 de feu doit être complètement éteint
- Vent inférieur à 40km/h rafales comprises
- En dehors des épisodes de pollution atmosphérique
- Avec la zone de brûlage débarrassée
- Surveillance continue du feu

Il est interdit de fumer dans le massif ou sur les voies qui les traversent ou les bordent toute l'année.

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL



Vous habitez La Bastide des Jourdans et vous souhaitez faire paraître votre publicité dans le prochain bulletin. Contact mairie : 04 90 77 81 04 mairie@bastidedesjourdans.com.

Stress / anxiété
Femmes enceintes / Parcours PMA

Retrouvez confiance, sérénité, espoir et joie

Sur Manosque ou visio

07 81 28 10 88

<https://magalileroy.com>

Magali Le Roy
Sépsychologue



D2M

DIDIER MAUGAN
ELECTRICITE GENERALE

TEL:06 72 15 80 26
didiermaugan.d2m@yahoo.com
LA BASTIDE DES JOURDANS 84240
Siret : 91944998300015

TABAC, CRO, PRESSE, FOD, BIBLOTS, JEUX ENFANTS, PAPETERIES

Horaire d'ouverture
Du Lundi au Samedi de
06h30-13h00
et de
15h30-19h00
FERMÉ le dimanche !

TABAC LA BASTIDE

Tel : 06-50-54-76-12
E mail : tabaclabastide@gmail.com
Facebook : Tabac la bastide

Studio Coiffure mixte

09.55.15.70.47

GARAGE de La Bastide
Mécanique Générale

06 59 53 08 23
eric.parein84240@gmail.com
821, route de Pertuis
Quartier les Beylonnes
84240 La Bastide des Jourdans



Jardin Divin MS ENTRETIEN
Nous sommes là pour sublimer votre jardin

Michaël Segura
www.jardindivinms.fr
9 rue du Vallon
84240 La bastide-des-jourdans

Abattage, taille, tonte
débroussaillage, désherbage et
aménagement extérieur.

Devis gratuit
Info@jardindivinms.fr

07 65 83 45 36 Siret: 90949908900011
Non soumis à la TVA

POMPES FUNÈBRES
de La Tour d'Aigues

Permanence décès
24h/24 - 7j/7

04 90 68 35 27
06 15 83 89 19
www.pfdelatourdaigues.fr

Pompes Funèbres
Chambre Funéraire
Marbrerie - Caveaux
Prévoyance Obsèques
Ventes d'Articles
Toutes Prestations
Funéraire

ATOUT TOUTOU

Lola Daumas à votre service, je me déplace à votre domicile pour le bonheur de votre animal, à Pertuis et ses alentours

Du plus petit toutou au plus gros, sur son territoire, pour plus de confiance et de sérénité

tel: 0787744332 Fb: Toiletage canin atout toutou

LES PETITS PLATS DE Rachel

ET SI ...vous souhaitiez vous délecter, chez vous d'une création culinaire, artisanale et innovante, dès le 15 novembre 2023 élaborée par une passionnée ayant une longue expérience de la restauration respectueuse de la saisonnalité et des produits locaux ?

Chaque mercredi, jeudi, vendredi Rachel vous propose, et vous livre éventuellement:
soit sa salade composée
soit un plat de viande et accompagnement
soit un plat de poisson et accompagnement
soit tarte ou cake salé(e)
ET... peut-être un dessert

Fourchette de prix de 10€ à 20€

Passez commande à Rachel au 06 69 62 09 29

N'hésitez pas à consulter:
[les petits plats de Rachel](https://www.facebook.com/lespetitsplatsdeRachel)
[les petits plats de Rachel 84](https://www.instagram.com/lespetitsplatsdeRachel84)

84240 La Bastide des Jourdans

24 h à l'avance de préférence

ARTISAN BOULANGER PATISSIER

Le Fournil d'Emy

23, cours de la République
La Bastide des Jourdans
09 86 70 98 72

HARMONIE ÉLECTRIQUE

EURL HARMONIE ÉLECTRIQUE

MICHAËL OLIVE
06 18 48 09 83
MICHAEL@HARMONIE-ELECTRIQUE.FR

QUALIFELEC
MEMBRE ASSOCIÉ

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
WWW.HARMONIE-ELECTRIQUE.FR

INSTALLATION ÉLECTRIQUE
RÉNOVATION - CONSTRUCTION

MISE EN CONFORMITÉ ÉLECTRIQUE

BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

CLIMATISATION RÉVERSIBLE

SCANNEZ MOI



La Petite Vaisselle
Location de vaisselle pour vos événements

Recevez pour sécher
Recevez pour fêter
Se voir pour s'aimer
Se voir pour partager
Ne pas lever pour profiter
Ne pas acheter, jeter et gaspiller
Mais louer, profiter et ramener

La Petite Vaisselle est là pour vous faciliter (chaque événement)

DE 30 À 90 PERSONNES

Assiette ronde 24 cm	0,30 euro l'unité*	Fourchette	0,25 euro l'unité*
Assiette carrée 26 cm	0,30 euro l'unité*	Couteau	0,25 euro l'unité*
Petite assiette ronde 21 cm	0,30 euro l'unité*	Fourchette à salade	0,25 euro l'unité*
Petite assiette carrée 23 cm	0,30 euro l'unité*	Couteau à salade	0,25 euro l'unité*
Verre à vin	0,30 euro l'unité*	Cuillère à soupe	0,25 euro l'unité*
Verre à eau	0,30 euro l'unité*	Cuillère à café	0,25 euro l'unité*
Flûte à champagne	0,30 euro l'unité*	Tasse à café et soucoupe	0,35 euro l'unité*

LOT1 1,50 euro le lot*
(1 assiette, 2 verres, 1 fourchette, un couteau, une cuillère à café)

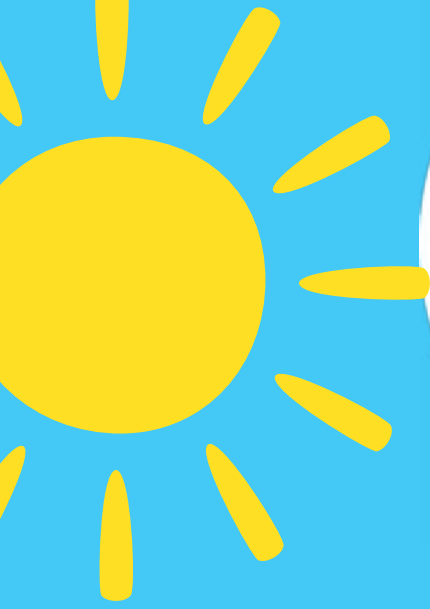
LOT2 1,75 euro le lot*
(2 assiettes, 2 verres, 1 fourchette, un couteau, une cuillère à café)

LOT3 3 euro le lot*
(2 assiettes, 3 verres, 1 fourchette, 1 couteau, 1 fourchette à salade, 1 couteau à salade, 1 cuillère à soupe, 1 cuillère à café, 1 tasse à café + soucoupe)

À venir chercher au point retrait à La Bastide des Jourdans ou à Pertuis.

* Tous les tarifs sont en TTC. Une assiette supplémentaire à 2 fois le montant de la fourchette avec une fourchette lors de la soirée.

HEUREUX DE VOUS VOIR



Apéritif d'accueil des Nouveaux Arrivants 2024

Vendredi 5 juillet
à 19h00



Inscription jusqu'au 23 juin
en Mairie ou
en flashant le QR code



à L'Etape Bastidane
(sous le boulo-drome)

En présence des élus locaux et présidents d'associations



LA BASTIDE
DES JOURDANS

Mairie - 04.90.77.81.04 - mairie@bastidedesjournans.com